

Informations de base

2019/2635(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Zones viticoles où le titre alcoométrique peut être augmenté, les pratiques œnologiques autorisées et les restrictions applicables à la production et à la conservation de produits de la vigne, le pourcentage minimal d'alcool pour les sous-produits et leur élimination, et la publication des fiches de l'OIV

Complétant [2011/0281\(COD\)](#)

Subject

3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
12/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)01869	
12/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/05/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2635(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0281(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/8/15778

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)01869	12/03/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)5464	17/07/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)8042	06/11/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)8528	01/12/2020	
Document annexé à la procédure	C(2021)6541	01/09/2021	
Document annexé à la procédure	C(2024)1316	23/02/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)1590	06/03/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)8995	16/12/2025	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	